

Procès-verbal Assemblée Générale OPQMOC

Office Professionnel de Qualification des Maîtres d'Oeuvre Concepteurs
Siège social 41 rue Barrault 75013 - Tél. 01 72 69 54 10

Le 28 juin 2013, à 10h, les membres de l'association O.P.Q.M.O.C. se sont réunis à Angers, Foyer Marguerite d'Anjou 52 boulevard de Roi René en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du secrétaire de l'association.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'Assemblée était présidée par M. BOUYER, président de l'association. Il était assisté d'un secrétaire de séance, M. BRIDAULT, secrétaire de l'association.

Plus de la moitié des membres étaient présents ou représentés. L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 15 des statuts.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

Rapport moral et financier

Renouvellement du bureau national

- Alain DEVANNE, trésorier, sortant non rééligible
- Candidature de Roger ROBICHON

Questions diverses

Débat

Il a été fait lecture des différents rapports : moral, financier.

Lors du débat qui a suivi, les éléments suivants ont été avancés : référencement COFRAC, difficultés pour réunir un jury de qualification (nombre de dossiers à présenter peu importants), développer la communication autour de la qualification MOC.

A l'issue du débat entre les membres, le président de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

Rapport moral et financier : l'Assemblée Générale adopte la délibération à l'unanimité.

Approbation du budget : cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Renouvellement des mandats de membres du Conseil d'Administration : l'Assemblée élit M Roger ROBICHON au poste de trésorier de l'association. Celui-ci exercera sa fonction conformément aux statuts pour une durée de 3 ans. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 12h30

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

A Angers, le 1^{er} juillet 2013

Le Président de séance
Christian BOUYER

Le Secrétaire de séance
Jean Pierre BRIDAULT

